

Nos valeurs

La laïcité

En France, la laïcité est un principe républicain. Les associations, organisatrices de séjours, de loisirs, de camps scouts et de formation, membres de la Jeunesse au Plein Air, portent ces valeurs laïques. Dans leurs actions, elles promeuvent l'émancipation des personnes et leurs libertés de convictions, d'expressions et de pratiques.

La solidarité

La Jeunesse au Plein Air repose sur des valeurs de solidarité afin de permettre à tous les enfants de partir en colonies de vacances, centres de loisirs ou en classes de découverte.

La citoyenneté

La Jeunesse au Plein Air inscrit son action au sein de la société civile : elle agit pour une société de justice et de solidarité où chaque enfant, chaque jeune, chaque homme, chaque femme puisse développer ses potentialités et participer aux décisions qui engagent le destin de la cité, donc pouvoir exercer pleinement sa citoyenneté.

Nos Missions

La Jeunesse Au Plein Air milite pour le départ de tous les **enfants en vacances** en soutenant financièrement leur départ. Elle assure également une activité de veille et d'information juridique sur le secteur des **vacances et des loisirs des enfants** et des jeunes.

Elle agit auprès des pouvoirs publics pour que les **colonies de vacances et les centres de loisirs** soient reconnus comme des temps éducatifs complémentaires à ceux de l'école et des familles.

Pour la Jeunesse au Plein Air lutter contre les inégalités est un enjeu majeur. Il passe par une meilleure intégration des **jeunes en situation de handicap** au sein des accueils collectifs de mineurs mais également par l'accueil de tous les enfants quelle que soit leur situation administrative.

Nos confédérés

Des organisateurs de colos et d'accueils de loisirs



Des partenaires de l'école publique



Des Syndicats



Nos soutiens



Jeunesse au Plein Air du Tarn-et-Garonne
65, avenue Marceau Hamecher - 82000 Montauban
05.63.66.45.75 - jpa82@jpa.asso.fr
<https://jpa82.wordpress.com/> et www.jpa.asso.fr

Confédération des œuvres laïques de vacances
d'enfants et d'adolescents.
Association reconnue d'utilité publique

BOURSES BAF/BAFD

En partenariat avec le conseil départemental et la mission locale, la JPA peut attribuer **des aides aux jeunes résidant dans le Tarn et Garonne pour se former au BAF/BAFD**.

Cette bourse est attribuée **sous conditions de ressources et sous réserves que la formation est lieu dans un des organismes membres de la JPA**.

La demande peut-être faite pour chacun des stages de base et d'approfondissement.



BOURSES-VACANCES

Les vacances sont un droit !

Malheureusement, beaucoup trop d'enfants ne peuvent pas en bénéficier.

La Jeunesse au Plein Air est là **pour permettre à tous enfants de partir**, de profiter de ces quelques jours d'évasion grâce à l'attribution de bourses pour le départ en colos ou en mini-camp.

Ces aides sont possibles **grâce à la Campagne de solidarité**, organisée tous les ans dans les établissements scolaires, sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale, aux partenariats nationaux et locaux (Caf, conseils départementaux, conseils régionaux, les municipalités...) ainsi qu'à l'appel à la générosité et au mécénat.

En partenariat avec L'ANCV, la JPA attribue également **des aides pour le départ en colos des enfants en situation de handicap**.



CAMPAGNE DE SOLIDARITÉ



Le droit aux vacances

Chaque année, la Jeunesse au Plein Air organise dans les établissements scolaires, les centres de loisirs, les colonies de vacances, **la Campagne nationale de solidarité, soutenue par le ministère de l'Éducation nationale (éduscol)**.

Permettre à des enfants et des jeunes de partir en séjours est un acte éducatif qui favorise tous les apprentissages. Et le bénéfice se ressent tout au long de l'année scolaire. Les vacances et les centres de loisirs constituent un temps éducatif essentiel dans la vie de l'enfant, complémentaire à ceux de l'école et de la famille.

Cette campagne permet aux enseignants :

de sensibiliser les **élèves aux inégalités d'accès aux vacances et loisirs éducatifs, à la solidarité et plus généralement aux valeurs de mixité sociale et du vivre-ensemble** ;

d'aider les enfants à partir en colonie de vacances, centre de loisirs et en classe de découvertes grâce aux actions de collecte menées par les élèves.

AIDEZ-NOUS À FAIRE PARTIR DES ENFANTS EN VACANCES

DES AIDES AU DÉPART EN CLASSE DÉCOUVERTE

Vous souhaitez organiser une classe de découvertes ou un séjour scolaire éducatif ? La JPA développe, en partenariat avec L'ANCV (l'Agence nationale pour les chèques-vacances), une politique d'aide aux départs des élèves.



L'ANCV développe des programmes d'action sociale pour les publics en difficulté. C'est dans cet axe politique que s'inscrit la convention JPA/ANCV.

Les classes de découvertes ou voyages scolaires éducatifs sont **des séjours en dehors des murs qui favorisent une autre manière d'acquérir des connaissances** mais aussi un autre chemin d'ouverture au monde et vers les autres. L'ANCV et La JPA partagent cette même approche du **temps de vacances et de loisirs éducatifs soutenus par de véritables projets pédagogiques**.

Afin de pouvoir **bénéficier des aides JPA/ANCV**, le dossier s'organise en trois temps numérotés de 1 à 3. Il est rempli sous l'autorité du chef d'établissement ou de la direction de l'école. Les enseignants, les gestionnaires et les assistants sociaux ainsi que les parents sont associés à la constitution du dossier.

LA JPA 82 C'EST AUSSI :

- **une aide pour toutes vos démarches** avec une permanence ouverte tous les matins
- **un centre de ressources juridiques** (législation complète sur les sorties d'enfants pendant et hors temps scolaires)
- **une aide à la réalisation** de certains projets scolaires
- **une aide technique** à la réalisation de documents (journaux scolaires...)